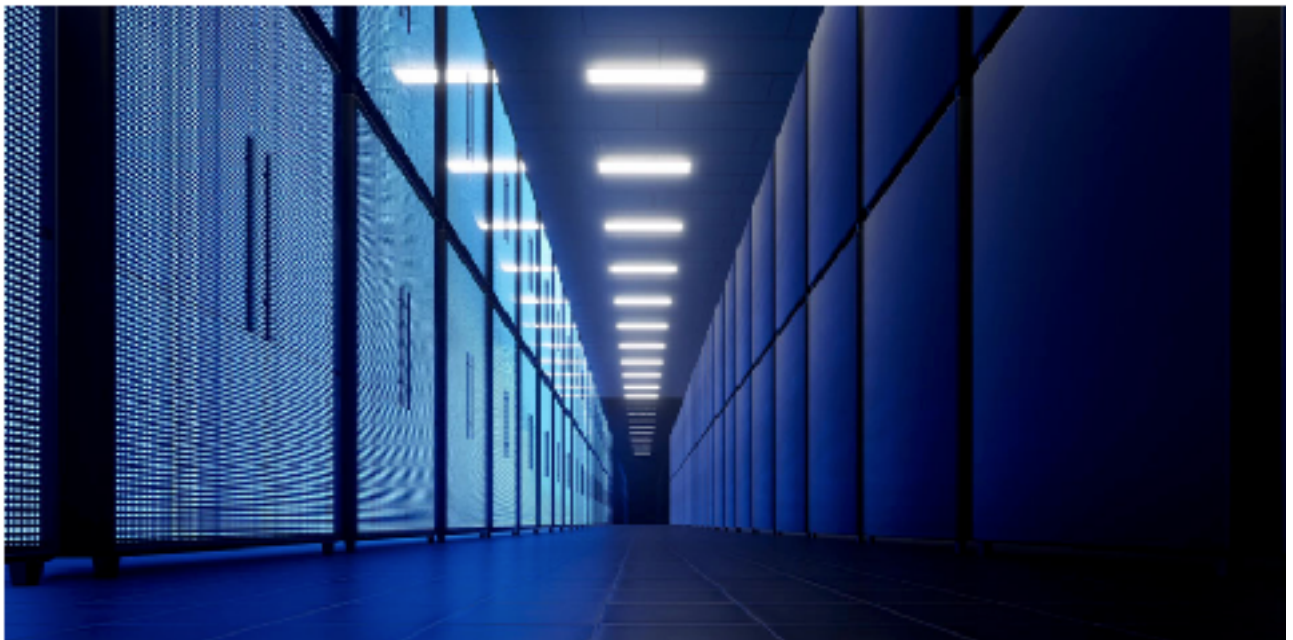


Cloud : les opérateurs télécom français en embuscade



Cloud Magazine [8 février 2022 20:09](#)

Si l'engouement pour le cloud aura pour le moment fait la fortune de grands groupes américains, les nouvelles contraintes en matière de proximité, d'environnement mais surtout de souveraineté, pourraient profiter aux opérateurs télécom français.

Si le modèle client-serveur remonte aux débuts de l'informatique dans les années 50, la notion de « cloud computing » est propre aux années 2000 et à l'avènement du modèle internet qui déporte côté serveur les documents, les données et les applications qui exploitaient ces données.

Un marché à 200 milliards de dollars

Longtemps limité à quelques start-up, le modèle du « cloud » s'est généralisé au cours des dernières années, pesant, selon l'institut Canalys, plus de 142 milliards de dollars en 2020, et peut être 200 milliards en 2021. Si le marché compte quelques champions comme AWS (31%), Azure (22%), Google Cloud (8%) ou encore Alibaba Cloud (7%), il reste encore ouvert aux fournisseurs indépendants qui revendiquent près d'un tiers (32%) du marché total.

« Tout le monde a désormais compris les bénéfices du cloud computing. Les directions informatiques n'ont plus à gérer les baies informatiques ou les alimentations électriques, et peuvent ainsi se concentrer sur des tâches à valeur ajoutée afin de répondre au plus près aux besoins des directions métiers. Quand aux directions générales et aux directions financières, elles voient effectivement dans le cloud un moyen d'externaliser leur infrastructure informatique, et ainsi de concentrer leurs investissements sur leur cœur de métier. D'un point de vue financier, c'est un modèle infiniment plus flexible où les dépenses d'exploitation (OPEX) remplacent les dépenses d'investissement (CAPEX). » explique Rodolphe Alonso, Responsable de la cellule Cloud de CELESTE.

Et si la décennie 2010 aura clairement profité aux grands groupes internationaux, qui couvrent l'ensemble du spectre fonctionnel (Infrastructure as a service, plate-forme as a service, data as a service, etc...) et réalisent des économies d'échelle en hébergeant leurs propres services internet, la décennie 2020 pourrait également profiter à des acteurs Cloud locaux, proposant plus de proximité et un meilleur contrôle des données.

Des opérateurs de proximité

Pour les grands groupes, le Cloud est bien souvent synonyme de self service. Et si certaines entreprises apprécient de pouvoir gérer en toute autonomie leur machine virtuelle, d'autres, plus petites, continuent d'avoir besoin d'un interlocuteur pour paramétrer leur infrastructure et les accompagner dans sa sécurisation.

« Pour les opérateurs télécom, le cloud est un nouveau métier mais il permet de proposer aux clients un guichet unique, couvrant l'ensemble de leurs problématiques d'accès et d'hébergement. C'est non seulement un gain de temps considérable pour les entreprises de taille moyenne, mais cela permet surtout de proposer des solutions cohérentes, sans goulot d'étranglement ni faille de sécurité, à proximité des entreprises et de leurs propres utilisateurs »
ajoute Rodolphe Alonso.

Des opérateurs écologiques

Le numérique est désormais responsable de 4 % des émissions carbone de l'humanité et les plateformes de cloud, qui mutualisent matériel et réseaux prétendent pouvoir réduire la consommation électrique de 80% par rapport à une approche traditionnelle d'hébergement interne « on premise ».

Mais cet objectif de 80% dépend en grand partie du mix énergétique des pays accueillant les datacenters. Si les USA ou la Chine sont pointés du doigt pour leur utilisation massive des énergies fossiles, la France met en avant son parc nucléaire, qui permet à ses opérateurs locaux une consommation électrique en grande partie « décarbonnée ».

« Les questions RSE sont devenues prioritaires pour nos clients et nos datacenters, parce qu'ils sont plus récents, ont bénéficié d'une éco-conception cherchant précisément à minimiser leur bilan carbone, avec un refroidissement par air, avec des serveurs plus puissants mais moins nombreux, réduisant également leur consommation électrique. Cela nous permet d'afficher des indicateurs d'efficacité énergétique (PUE) de 1,2 ou 1,3 qui sont parmi les plus bas du marché » explique Rodolphe Alonso, Responsable de la cellule Cloud de CELESTE.

Des opérateurs souverains

Performant sur le service ou l'éco-responsabilité, les opérateurs nationaux disposent enfin d'un troisième avantage : leur respect scrupuleux des législations françaises et européennes en matière de données.

« Les hyperscalers sont bien souvent des entreprises américaines voire désormais chinoises, et la notion de localisation des données est devenue un sujet critique pour de nombreux clients, depuis la mise en œuvre du

règlement général pour la protection des données (RGPD) ou la fin du privacy shield transatlantique. Tout comme l'éco-responsabilité, cette notion de souveraineté des données est de plus en plus présente dans les appels d'offre, notamment d'organismes publics » avertit Rodolphe Alonso.

Près de 15 ans après l'échec « d'Andromède », le cloud souverain voulu par Jacques Chirac et auquel avaient participé Orange et SFR, la bataille du Cloud n'est donc peut être pas perdue pour la France qui dispose, avec ses opérateurs nationaux, de champions capables de concevoir et d'opérer des infrastructure cloud de seconde génération, capable de répondre aux besoins de performance mais également de sécurité de leurs différents clients.

Vidéo partenaire **Cloud Computing : pourquoi & comment externaliser son infrastructure ?** <https://www.youtube.com/watch?v=eBUzulcF-8I>